

## Quand l'Etat « perd » 500 000 euros sur l'accès à l'information et l'éducation à la sexualité, c'est sa jeunesse qu'il sacrifie !

L'information et l'éducation des jeunes en matière de sexualité sont affirmées comme une priorité des politiques éducatives et de santé des jeunes. Lois, rapports de l'IGAS ou de parlementaires et autres circulaires dont celle de l'Education Nationale, soulignent :

- L'implication de l'Etat via sa responsabilité dans l'information des populations sur ces sujets
- La nécessité de la diffusion d'une information et éducation à la sexualité dans les écoles, collèges et lycées
- L'enjeu de l'information dans la construction des adultes de demain et la prévention des grossesses non souhaitées, des IST et du VIH/Sida
- Le manque de moyens dévolus à cette mission

Après l'importante mobilisation en 2009, l'Etat signait un protocole garantissant pour 3 ans à l'ensemble des 220 EICCF de France, un financement, certes insuffisant au regard des besoins, pour ces actions.

**Voilà qu'en 2012, l'Etat « perd » 500 000 euros pourtant inscrit dans la loi de finances.** Soit 20% de la ligne budgétaire qui ne sera pas affecté à l'accueil, l'information, l'orientation et l'éducation des populations sur les questions relatives à la fécondité, la contraception, la sexualité, et la prévention des IST dont le VIH !!!

Le Planning Familial fait le constat d'une nécessité accrue de ces interventions **car les besoins se font cruellement sentir, tous les jours un peu plus dans un contexte social de précarité.**

Garantir à toutes et tous -y compris à celles et ceux en situation de vulnérabilité- une égalité et une équité d'accès à l'information et à l'éducation est une responsabilité politique.

**L'Etat n'a plus d'exigence et n'assume donc plus cette responsabilité que pourtant il revendique.**

*« Il ne souhaite plus contribuer à la préparation des jeunes à la sexualité, à leur vie de couple et à la fonction parentale. Il se désintéresse de l'accueil et du conseil aux personnes lors des accueils collectifs ou en entretiens individuels alors que cette mission a clairement été organisée et confiée par la Loi Neuwirth aux associations »* souligne la Présidente Carine Favier qui poursuit *« Le Planning Familial ne peut accepter un tel recul social et sociétal »* face au silence de l'administration rendu assourdissant par celui de la Ministre chargée des Solidarités et de la Cohésion sociale.

**Défendre l'information et l'éducation à la sexualité c'est contribuer à construire une société égalitaire entre les femmes et les hommes** en parlant amour et relation, lutter contre les violences contre les femmes, prévenir les grossesses non souhaitées et les IST, **faire des jeunes d'aujourd'hui les adultes responsables de demain**

Le Planning Familial se mobilise en saisissant l'ensemble des députéEs, candidats ou non à leur réélection sur ce sujet et en lançant une pétition en ce sens sur internet [www.planning-familial.org](http://www.planning-familial.org)

### Contacts :

Marie-Pierre Martinet # 06 70 19 83 48

Carine Favier # 06 88 52 09 10

